

mon Interco et moi

Dourdannais en Eurepoix

Découvrez dès le 26 avril
le **nouveau site internet**
de la CCDH : @ page 4



MES ACTUALITÉS p3

Vaccination : l'aide au transport

TERRITOIRE DURABLE p6

Dossier SPÉCIAL Un Plan Climat au service de l'action

CÔTÉ BUSINESS p12

Bienvenue aux nouveaux entrepreneurs



La communication de vos 11 communes : Breux-Jouy, Corbreuse, Dourdan, La Forêt-le-Roi, Le Val-Saint-Germain, Les Granges-le-Roi, Richarville, Roinville, Saint-Chéron, Saint-Cyr-sous-Dourdan, Sermaise



Le mot du Président

Engager notre Communauté de communes dans une démarche de transition énergétique est devenu aujourd'hui indispensable. Si nous profitons des richesses naturelles de notre territoire, nous savons aussi que cette qualité de vie est menacée par les effets du dérèglement climatique.

Au-delà de ces craintes, la transition énergétique constitue une formidable opportunité pour vivre mieux : améliorer le confort thermique de son logement, faire ses courses à vélo sur des pistes et voies cyclables sécurisées, consommer des produits sains issus de l'agriculture locale, profiter d'espaces naturels préservés, renforcer le lien social, etc.

C'est en poursuivant cette approche positive que nous avons construit le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET). Je vous invite à le découvrir dans ce dossier spécial. Véritable feuille de route, il s'agit maintenant pour chacun d'entre nous de se l'approprier pour atteindre, ensemble, les objectifs ambitieux qui nous concernent.

Vous trouverez également dans ce magazine les informations concernant le budget 2021, voté le 29 mars dernier. Vous y apprendrez comment sont utilisés vos impôts et les ambitions d'investissements de la Communauté de communes, en adéquation avec le projet du territoire et le PCAET.

Enfin, nous avons le plaisir de vous présenter le nouveau site internet de l'intercommunalité qui sera en ligne dès le 26 avril. A travers une navigation plus intuitive, vous pourrez retrouver l'actualité de la CCDH et les services qui vous concernent. Il vient en complément des outils numériques déjà en place (Facebook, Instagram et LinkedIn), qui participent à la valorisation et à la promotion du territoire.

Rémi Boyer

Président de la CCDH

Sommaire

N°4

AVRIL 2021

 Edito	2	 Territoire durable	6
 Mes actualités	3	 Côté Business	12
 Retour en images	5	 Zoom sur la CCDH	14

L'aide au transport

vers les centres de vaccination



Dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, le Département met à la disposition des usagers, à titre gracieux, son service de transport PAM 91 afin de leur permettre de se rendre dans les centres de vaccination.

Ce dispositif s'adresse aux personnes :

- âgées de 75 ans et plus,
- habitant le territoire de la CCDH,
- ayant rendez-vous dans un centre de vaccination situé sur le territoire ou hors de celui-ci,
- dans l'incapacité de se déplacer par leurs propres moyens.

Elles doivent se faire connaître auprès de notre Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) au 06 80 56 49 49, accessible du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le CIAS se charge ensuite de relayer leur demande auprès du PAM 91.

ATTENTION : pour être prise en compte, la demande de transport doit être effectuée 3 jours avant le rendez-vous. Il est recommandé de contacter le CIAS dès qu'il est validé.

Dans le cas de rendez-vous se libérant du jour au lendemain, le CIAS peut être amené à assurer lui-même le transport des usagers.

LA CCDH

recrute

Pour le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) :

2 aide-soignant(e)s titulaires du CAFAS ou DPAS, possédant le permis B et disposant d'un véhicule.

Envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) : ssiad@ccdourdannais.com

Pour le Service d'Aide à Domicile (SAAD) : des candidat(e)s

véhiculé(e)s pour intervenir auprès de personnes âgées ou handicapées et les accompagner dans les actes de la vie courante.

Envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) : cias@ccdourdannais.com

Point info travaux

Plusieurs équipements sportifs de la CCDH ont fait l'objet de travaux visant à réduire les dépenses en fluides qu'ils génèrent :



- 1 **Modernisation du système de chauffage au gymnase Nicolas Billiault (Dourdan)**
- 2 **Changement des chauffe-eaux du stade du Boulay (Saint-Chéron)**
- 3 **Installation de projecteurs LED au stade Maurice Gallais (Dourdan)**

Ces travaux contribuent en outre à améliorer les conditions de pratique sportive des usagers.



Le site internet de la CCDH fait peau neuve !

www.ccdourdannais.com

La CCDH poursuit la modernisation de ses outils de communication avec la mise en ligne d'un tout nouveau site.

Un menu conçu pour chaque profil de visiteur

Une barre de recherche pour faciliter votre navigation

Un contenu qui va à l'essentiel

L'actualité du territoire en un coup d'œil

Un affichage adapté à tous types de support

Les grands rendez-vous à ne pas manquer

En ligne dès
le **26 avril** !



RETOUR EN IMAGES



VIVE LES VACANCES ACTIVES !

Grâce aux animateurs, les vacances de février ont été riches dans les accueils de loisirs du territoire. Jeux, créations manuelles, maquettes et voyages imaginaires ont ravi les enfants présents. Et pour cet été, vous pouvez d'ores et déjà inscrire vos enfants : les inscriptions sont ouvertes !



Corbreuse



Les Granges-le-Roi



Dourdan



Saint-Chéron

Dossier

Un Plan Climat au service de l'action

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), adopté par le Conseil communautaire du 14 décembre 2020, constitue la feuille de route de la Communauté de communes en matière de transition énergétique et de développement durable, pour une durée de 6 ans. Partenaire et transversal, son programme d'actions doit permettre de réduire drastiquement les consommations énergétiques, les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques.

Les objectifs à atteindre

Dans la stratégie territoriale du PCAET, ils sont issus des accords de Paris sur le Climat et inscrits dans la loi relative à la transition énergétique et pour la croissance verte de 2015, et la loi énergie-climat de 2019 :

- baisser de 40% les émissions de GES en 2030 par rapport à 1990 et atteindre la « neutralité carbone » en 2050,
- baisser de 20% les consommations énergétiques en 2030 et de 50% en 2050 par rapport à 2012,
- réduire de 40% les émissions d'énergie fossile en 2030 par rapport à 2012 et faire passer à 32% les énergies renouvelables dans le mix énergétique.



Le profil climatique de la CCDH

La consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES) reflètent le caractère résidentiel de notre territoire. Le logement et les transports routiers y apparaissent en effet comme les secteurs les plus gourmands en termes d'énergie et les plus actifs en termes de production de GES. C'est donc sur ces secteurs que doivent porter les principaux efforts de réduction.



Consommation énergétique
488 GWh

consommés sur le territoire de la CCDH
en 2017, soit **18,6 MWh par habitant**
(19,5 MWh par hab. en Essonne et
17,4 MWh par hab. en Île-de-France)



34 actions pour 6 axes stratégiques



Axe 1 RÉNOVER ET CONSTRUIRE DES BÂTIMENTS PLUS ÉCONOMES EN ÉNERGIE

Le chauffage des logements constitue le premier poste de consommation énergétique à l'échelle du territoire. C'est aussi un domaine où des résultats bénéfiques peuvent rapidement être atteints. En effet, les actions de rénovation ne nécessitent pas de changements majeurs dans les comportements individuels (même s'ils doivent s'accompagner d'opérations de sensibilisation).

Composé de **cinq actions**, cet axe a pour but d'inciter les ménages à réaliser des travaux de rénovation énergétique - notamment par la mise en place d'un « guichet unique » -, d'amener les collectivités à réhabiliter leurs bâtiments et d'accompagner les petites entreprises dans leurs travaux.

Action n°1 : mettre en place un guichet unique de la rénovation énergétique.

Action n°2 : développer une démarche « d'aller vers » auprès des ménages les plus fragiles.

Action n°3 : sensibiliser les ménages aux « bonnes pratiques » d'économie d'énergie dans les logements.

Action n°4 : élaborer une stratégie de rénovation énergétique des bâtiments publics.

Action n°5 : accompagner la rénovation énergétique des bâtiments des secteurs tertiaires et de l'industrie.



Richarville donne l'exemple

Avec l'installation récente de panneaux photovoltaïques sur le toit du préau de l'école et celle prévue prochainement sur le toit de l'atelier municipal, la commune s'engage de manière concrète dans la transition énergétique.

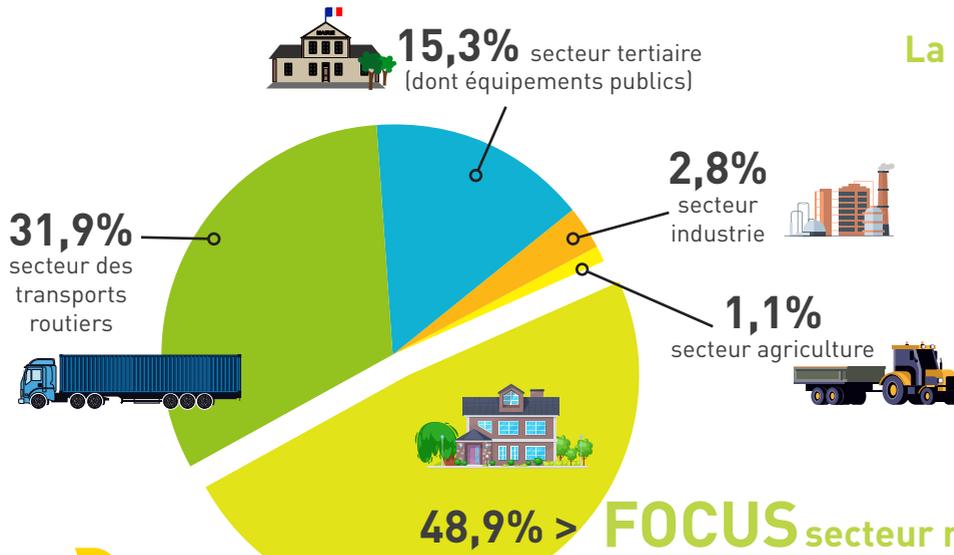
Grâce à l'accompagnement technique de l'Alec Ouest-Essonne, elle entend bien réussir son pari d'une réduction de 46% de son impact carbone à l'horizon 2030 !



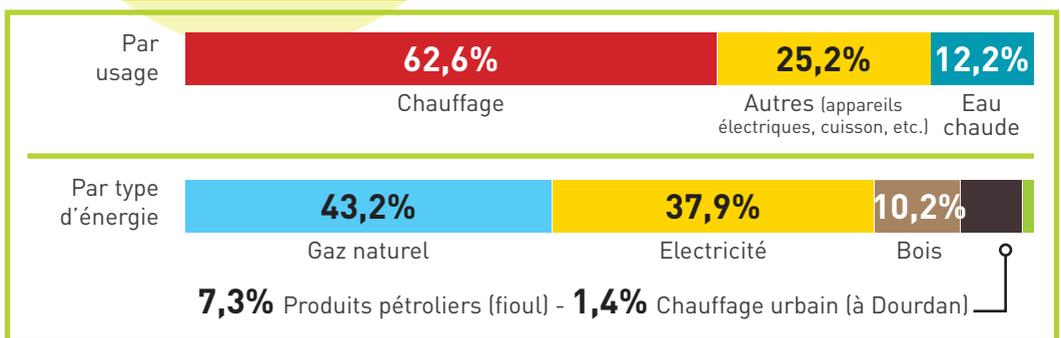
École élémentaire
de Richarville



**La consommation
énergétique :
répartition
par secteurs**



48,9% > FOCUS secteur résidentiel



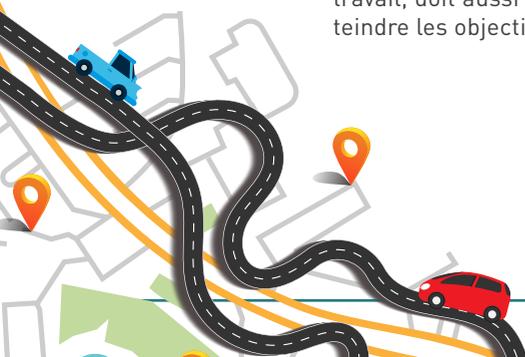
Axe 2
**SE DÉPLACER PLUS FACILEMENT,
MIEUX ET MOINS**

Les transports sont fortement consommateurs d'énergie. Ils sont également un générateur important d'émissions de gaz à effet de serre, notamment en raison de l'utilisation quasi exclusive de produits pétroliers pour son fonctionnement.

Il existe un fort enjeu de réduction des consommations et de « décarbonation » de celles-ci (grâce au développement du véhicule électrique notamment).

Composé de **neuf actions**, cet axe doit initier une transition vers une plus grande utilisation des transports en commun et des modes doux de déplacement, mais également développer des formes d'autopartage. La réduction des trajets, favorisée à titre d'exemple par le développement du télétravail, doit aussi constituer un moyen d'atteindre les objectifs.

- Action n°1** : renforcer l'offre de transports en commun vers les pôles générateurs de déplacements.
- Action n°2** : inciter au covoiturage et à l'auto-stop en simplifiant et en sécurisant les pratiques.
- Action n°3** : accompagner le développement des démarches d'autopartage.
- Action n°4** : déployer un réseau de bornes de recharge multi-énergies.
- Action n°5** : mailler le territoire en pistes et voies cyclables.
- Action n°6** : faciliter et promouvoir les mobilités douces sur le territoire.
- Action n°7** : développer l'offre en tiers-lieux et espaces de « coworking ».
- Action n°8** : engager la décarbonisation des véhicules des collectivités territoriales.
- Action n°9** : créer un « bureau des temps », instance de réflexion et d'échanges sur les politiques temporelles.





Axe 3 AMÉNAGER POUR MÉNAGER LE TERRITOIRE

Le territoire de la CCDH (principalement couvert par des espaces naturels, forestiers et agricoles), doit préserver ses ressources pour prévenir les effets du changement climatique et s'y adapter, tout en veillant à la continuité d'un développement maîtrisé de son urbanisation (pour les logements et les entreprises).

Composé de **quatre actions**, cet axe mobilise les différents outils dont disposent les collectivités (dont le Plan Local d'Urbanisme - PLU) pour conduire une politique d'aménagement. Elle limite l'artificialisation des sols et vise une excellence environnementale dans les projets de construction.

Une attention particulière est portée sur la préservation des milieux aquatiques et humides qui limitent les risques d'inondation, apportent de la fraîcheur et sont des réservoirs de biodiversité.

Action n°1 : développer une gestion économe de l'espace dans les documents de planification urbaine.

Action n°2 : transcrire les enjeux du PCAET dans les opérations d'aménagement.

Action n°3 : restaurer et préserver les milieux aquatiques et humides.

Action n°4 : déployer une campagne d'information et de sensibilisation face aux risques liés au changement climatique.

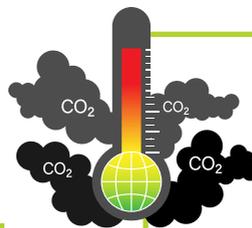
Émissions de gaz à effet de serre

95 kteqCO₂ émis sur le territoire de la CCDH en 2017, soit **3,5 teqCO₂** par habitant (3,9 teqCO₂ par hab. en Essonne et 3,4 teqCO₂ par hab. en Île-de-France)

[teqCO₂ = tonne équivalent CO₂]

RÉPARTITION PAR SECTEURS

- 41,2%** secteur des **transports routiers**
- 36,8%** secteur **résidentiel**
- 10,6%** secteur **tertiaire**
- 8,6%** secteur **agriculture**
- 2,8%** secteur **industrie**



Les puits de carbone

Composé de près de 90% d'espaces naturels, agricoles et forestiers, le territoire de la CCDH forme aussi un « puits de carbone ». Ces espaces, les forêts notamment, et la matière vivante qui les constituent absorbent naturellement le carbone de l'atmosphère et contribuent à limiter les dérèglements climatiques.

Puits de carbone : 25 kteqCO₂
soit **26,3%** des émissions du territoire

Source : outil ALDO Estimation des stocks et des flux de carbone des sols, des forêts et des produits bois à l'échelle d'un EPCI, réalisée par l'ADEME

Axe 4 CONSOMMER ET PRODUIRE AUTREMENT

Les comportements de consommation des ménages, et notamment l'alimentation, sont de possibles leviers d'action en faveur d'une atténuation de l'impact carbone dans notre territoire. Ils jouent sur la production de déchets dont la réduction devient un impératif incontournable.

Composé de **sept actions**, cet axe transversal prévoit de mobiliser un nombre important d'acteurs pour limiter l'impact de nos consommations quotidiennes.

Il met aussi en avant le rôle d'exemplarité des organismes et collectivités publics vis-à-vis de leurs achats et de la gestion de leurs déchets.

Action n°1 : élaborer et mettre en œuvre un projet alimentaire territorial (PAT).

Action n°2 : soutenir les démarches visant à rendre l'agriculture locale plus durable et résiliente.

Action n°3 : installer des composteurs près des habitats collectifs et des broyeurs dans les centre-bourgs.

Action n°4 : identifier des « ambassadeurs zéro déchet » dans les villages et les quartiers.

Action n°5 : lancer une démarche d'écologie industrielle territoriale sur les parcs d'activités.

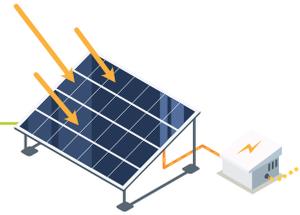
Action n°6 : intégrer des critères « climat » dans l'ensemble des procédures de commande publique.

Action n°7 : déployer une démarche « zéro déchet » lors des événements.



34 actions
pour **6 axes**
stratégiques

Axe 5 PRODUIRE LOCALEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Bien que l'objectif principal reste la sobriété énergétique, il est aussi important de remplacer les énergies fossiles par celles issues de sources renouvelables.

Composé de **cinq actions**, cet axe vise à soutenir le développement de trois formes d'énergie renouvelable : le solaire, la méthanisation agricole et le bois. Les actions s'inscrivent dans une double approche : permettre une meilleure information des habitants et des entreprises et accompagner les démarches individuelles.

Action n°1 : faciliter le déploiement du photovoltaïque sur les bâtiments.

Action n°2 : accueillir une ferme solaire sur le territoire.

Action n°3 : accompagner l'implantation d'une unité de méthanisation agricole.

Action n°4 : inciter à l'utilisation de l'énergie bois pour le chauffage des logements et des entreprises.

Action n°5 : mobiliser les propriétaires privés d'espaces boisés autour de l'utilisation de la biomasse énergie.

Facture énergétique DU TERRITOIRE



Estimée en 2015 à **54,5 millions d'euros / an**

En 2030 : **153 millions d'euros / an**
si aucune action n'est réalisée.

123 millions d'euros avec atteinte des objectifs du Plan Climat (le « coût de l'inaction » est estimé à 30 millions d'euros).

Détail des hypothèses d'évolution des prix des énergies dans la stratégie territoriale du PCAET



FOCUS Énergie renouvelable

• À peine **1%** de l'énergie consommée est produite sur le territoire

• **105 bâtiments** producteurs d'énergie solaire photovoltaïque



Source : compte-rendu d'activité de concession 2019 d'Enedis

Axe 6 FAIRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE L'AFFAIRE DE TOUS



L'atteinte des objectifs du PCAET passe nécessairement par la mobilisation d'un grand nombre d'acteurs. Résidents du territoire, agents économiques ou associations, tous doivent se sentir investis par les enjeux de lutte contre les bouleversements climatiques pour s'impliquer dans la mise en œuvre des actions.

Composé de **quatre actions**, cet axe veille à créer les conditions d'une bonne implication des habitants, et notamment des jeunes, des associations et de l'ensemble des partenaires.

Action n°1 : impliquer les habitants dans la mise en œuvre et le suivi du PCAET.

Action n°2 : soutenir financièrement les initiatives habitantes et associatives.

Action n°3 : sensibiliser et mobiliser les jeunes dans les établissements scolaires et accueils de loisirs.

Action n°4 : décliner les ambitions du PCAET dans des protocoles d'engagement avec les communes et partenaires.



Paroles d'élus

« Les climatosceptiques sont de moins en moins nombreux. Le constat du réchauffement climatique et de son impact sur notre quotidien s'impose à chacun de nous. Canicule et sécheresse rythment maintenant nos étés tandis que des phénomènes de plus en plus violents (inondations, coulées de boue, glissements de terrain...) se produisent sur le territoire national.

Je suis de ceux qui pensent qu'il est encore temps d'agir et que chacun peut - et doit - « faire sa part » !

Afin de mobiliser le plus grand nombre, la CCDH a fait le choix d'élaborer son PCAET en s'appuyant sur une large concertation :

- des groupes de travail sur les 6 axes ont rassemblé à la fois des élus communaux mais aussi des partenaires : associations locales, syndicats intercommunaux en charge des déchets et de l'eau, Groupement des Entreprises du Hurepoix, fournisseurs d'énergie (GRDF, Enedis), CCI, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, ALEC...
- des ateliers avec les citoyens sur des thématiques de la vie quotidienne : alimentation, mobilité, rénovation de l'habitat...

Je me réjouis de la richesse de ces échanges qui sont venus « nourrir » nos fiches actions. Après ces longs mois d'élaboration, récompensés par la validation de notre PCAET, nous allons passer à l'action. Et là encore, nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés ! »

Pascale
Boudart



4^{ème} vice-Présidente
Développement durable
& Transition écologique

Des outils concrets pour favoriser l'implication des citoyens

La transition énergétique du territoire et l'atteinte des objectifs définis dans le PCAET ne pourront se faire sans l'adhésion et l'implication des habitants et des acteurs économiques. Cela est d'autant plus vrai qu'un nombre important d'actions programmées repose sur des modifications de comportements qu'il faut accompagner.

A cette fin, la CCDH a mis en place trois dispositifs :

• la création d'un comité citoyen de suivi

C'est une instance composée de représentants d'associations locales, de citoyens volontaires de chaque commune de la CCDH et d'élus du territoire. Elle a pour fonction de suivre la mise en œuvre concrète des actions du Plan Climat et, en cas de besoin, les faire évoluer.

• un réseau d'ambassadeurs « zéro déchet »

Les ambassadeurs « zéro déchet » du territoire vont contribuer à faire connaître leurs propres bonnes pratiques pour réduire les déchets au quotidien. Le magazine « Mon Interco et moi », ainsi que les réseaux sociaux, seront l'occasion de mettre en lumière leurs actions et de les partager avec le plus grand nombre.

• un fonds de soutien aux initiatives locales

Afin de financer les petits projets portés par les associations locales contribuant à l'atteinte des objectifs du PCAET, la CCDH s'est dotée d'un fonds de soutien. Il sera facile à solliciter et les projets lauréats seront choisis par le comité citoyen de suivi. Il sera mis en place à l'automne 2021.



Vous souhaitez devenir membre du comité citoyen de suivi ou ambassadeur « zéro déchet » ?
Contactez-nous sur : pcaet@ccdourdannais.com

Ces entrepreneurs qui ont choisi notre territoire



ALEXIA COMPTE ALEXIA

Activités spécialisées de design
77 allée du Bois
91530 SERMAISE
© Alexia COMPTE



ALL'EAU RENOV

Rénovation intérieure
6 chemin de Souzy-la-Briche
91530 SAINT-CHÉRON
© Nicolas LE STER



ANAIS DUCOIN DÉCORATION D'INTÉRIEUR

Activités spécialisées de design
13 chemin des Touranies
91530 LE VAL-SAINT-GERMAIN
© Anais DUCOIN



ANOUK ET MARGUERITE

Stylisme
3 rue de la Haute Foulerie
91410 DOURDAN
© Valérie PIN

DHUEME SERRURERIE DÉPANNAGE

Travaux de menuiserie
métallique et serrurerie
6 rue du Petit Pont
91650 BREUX-JOUY
© Valentin DHUEME



DOUCEURS PÂTISSERIE

Pâtisserie
2 bis avenue des Acacias
91410 DOURDAN
© Pascale WOLCZYK



EKKO COM

Activités spécialisées de design
21 rue Charles de Gaulle
91530 SAINT-CHÉRON
© Isabelle BARBIER



HCEM

Activités comptables
23 rue de la Sablonnière
91410 LES GRANGES-LE-ROI
© Enma NAMUR



IPSILIANCE

Management de projet et
formation professionnelle
8 rue de la Chenaie
91530 SAINT-CHÉRON
© Jean-Philippe ARESU



LUN'HARE

Édition de revues et périodiques
9 rue Lamoignon
91530 SAINT-CHÉRON
© Camille PALOMINO



1001 TOITS

Fabrication de charpentes
et autres menuiseries
10 rue de la Fiancée
91410 LA FORÊT-LE-ROI
© Eric STOCCHETTI



ROUGES PLUMES

Studio graphique
6 rue de l'Eglise
91410 SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN
© Maxime LANNOO



SERRURERIE DU SUD

Travaux de menuiserie
métallique et serrurerie
Rue de Chantropin
91530 SAINT-CHÉRON
© Zouhaier BEKALTI



SUNSHINERENOVATION

Economiste de la construction
16 rue de la Gaudrée
91410 DOURDAN
© Aurélien CHOLLET



TOI ET MOI 2

Coiffure
27 bis rue Charles de Gaulle
91530 SAINT-CHÉRON
© Nacer ARKAM

Nous leur souhaitons la bienvenue !

91 d'Or

Deux entreprises du territoire à l'honneur !



Organisée chaque année par le MEDEF Essonne, la cérémonie des 91 d'Or distingue des entreprises innovantes du département selon leur domaine d'excellence. A l'instar des différentes communautés de communes et d'agglomérations de l'Essonne, partenaires de l'événement, la CCDH a décidé de s'associer à la 28^{ème} édition ayant pour thème « Pour une croissance responsable en Essonne ».

Une édition au cours de laquelle se sont illustrées deux entreprises du territoire :

- la société Acteab, installée depuis 2017 à Dourdan. Intégrateur en infrastructure informatique, Acteab accompagne les directions informatiques des PME en s'appuyant sur les dernières technologies arrivant sur le marché. Elle a remporté le Prix Croissance interne.

- la société SCEM, entreprise familiale fondée en 1976 à Richarville, spécialiste dans la conception d'automates photos. En 2017, elle a initié avec l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) la mise en place d'un service permettant la collecte numérique de photos d'identité et de signatures, dans le cadre du renouvellement et de l'obtention des titres régalien (nouveau permis de conduire français au format européen). Elle a remporté le Prix du Numérique.



Bravo à ces deux entreprises

pour la réussite de leurs projets et pour leur développement !



Pour toute question relative à cette rubrique, contactez Odile DROUEN, chargée de mission Développement économique : 06 85 77 96 65 ou par mail : odile.drouen@ccdourdannais.com

Aide aux entreprises

le fonds de solidarité élargi

Depuis le 31 mars, un nouveau dispositif a été mis en place, destiné à couvrir les coûts fixes des entreprises en difficulté.

Il s'adresse aux structures ne pouvant plus accueillir de public et à celles dont le tourisme est l'activité principale.

Leurs frais fixes, comme le loyer, pourront être pris en charge à 70% pour celles qui comptent plus de 50 salariés et à 90% pour les plus petites, dans la limite de 10 millions d'euros pour le premier semestre 2021.

Modalités détaillées du dispositif sur :

<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/prise-en-charge-couts-fixes-entreprises>

Les principales délibérations...

du Conseil communautaire du 15 février

- Débat sur les Orientations Budgétaires
- Renouvellement de la convention d'objectifs entre la CCDH et l'espace Dourdan Information

- Soutien aux entreprises impactées par la crise sanitaire – Mise à jour des conditions du dispositif de subvention exceptionnelle d'aide à l'immobilier d'entreprise

du Conseil communautaire du 29 mars

Finances

- Vote des taux d'imposition 2021 « Impôts Ménages »
- Vote du Taux de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) 2021
- Adoption du Budget Primitif 2021

Travaux

- Approbation du règlement de fonctionnement du futur multi-accueil collectif et familial de Dourdan
- Demande de subvention pour la création d'un Pôle Petite enfance, à Dourdan (132 000 € au titre de la DSIL et 150 000 € au titre de la DETR)
- Demande de subvention au titre du plan de relance « Rénovation énergétique des équipements sportifs » pour l'amélioration thermique du gymnase des Closeaux, à Saint-Chéron

Territoire

- Augmentation du capital social en numéraire et modification statutaire de la SPL des territoires de l'Essonne

- Approbation de la convention d'adhésion au dispositif « Petites Villes de Demain »
- Demande de subventions pour la réalisation d'un schéma directeur de développement des mobilités douces
- Demande de subvention pour la mise en place d'une application numérique en réalité virtuelle pour les lieux touristiques du territoire

Développement économique

- Mise en place d'un dispositif de diffusion de chèques cadeaux pour les commerces du territoire
- Renouvellement de l'adhésion au dispositif P.L.A.T.O
- Renouvellement de la participation de la Communauté de communes au « Fonds Résilience Île-de-France » de la région Île-de-France en 2021
- Seconde mise à jour des conditions du dispositif de subvention exceptionnelle d'aide à l'immobilier d'entreprises

Pierre Vallée, élu maire des Granges-les-Roi

le 26 mars dernier, rejoint la CCDH comme conseiller communautaire délégué en charge du Projet Alimentaire du Territoire (PAT) et du Développement du numérique sur le territoire.



Jean-Pierre Moulin devient le 7^{ème} Vice-président en charge des travaux et structures sportives.

Rémy Brunel devient conseiller communautaire délégué aux Mobilités.

Guillaume Bellinelli, 5^{ème} Vice-président aux Finances, se voit confier les DSP et les mutualisations.

Retrouvez toutes les délibérations sur www.ccdourdannais.com

TRIBUNE DU GROUPE SOCIALISTES ET ÉCOLOGISTES

GARANTIR LE SERVICE PUBLIC

La CCDH marche sur des œufs pour définir ses priorités d'investissement. Lors du débat des orientations budgétaires, le conseil communautaire a renouvelé l'engagement de construire un équipement pour la Petite enfance. Avec des places supplémentaires en crèche collective et un accueil dès la naissance, nous répondrons mieux aux attentes des familles.

Face à la crise sanitaire et économique, nous soutenons les initiatives pour garantir et améliorer le service rendu à la population. Naturellement, nous sommes attentifs à ne pas alourdir la fiscalité des ménages et des entreprises, en recherchant des subventions. Tous les conseillers communautaires s'accordent sur cette position.

En revanche, nous ne partageons pas la perspective d'augmenter les tarifs : centres de loisirs, crèches,

services aux personnes âgées... Rappelons que ces services ont été transférés par les communes avec le budget et le personnel nécessaires à leur fonctionnement. Dans le même esprit, nous sommes défavorables à la réduction de l'offre de services. Remercions les agents territoriaux pour le travail effectué au service de nos concitoyens.

Maryvonne Boquet, Chribelle Bilo, Sylvine Hendelus, Olivier Bouton

Les dates ci-dessous sont communiquées sous réserve de l'évolution de la pandémie Covid-19.

MAI

1^{er} MAI

Brocante

LE VAL-SAINT-GERMAIN

2 MAI

Marché de producteurs locaux

Place du Vieux Théâtre

ROINVILLE-SOUS-DOURDAN

9 MAI - De 9h à 13h

Marché traditionnel ²

Place de Garlande - CORBREUSE

15 MAI

• Concert Palais Royal ¹

Cour du château - DOURDAN

• Nuit du musée

Musée du château - DOURDAN

21 MAI

Concert Blankass

Cour du château - DOURDAN

22 MAI

Concours handisport

Stade Maurice Gallais - DOURDAN

30 MAI

Vide-grenier

ROINVILLE-SOUS-DOURDAN

JUIN



©photo : Patricia Dufour

5 & 6 JUIN - De 10h à 18h

Fête médiévale

DOURDAN

Entrée libre

Informations sur www.dourdan-tourisme.fr

13 JUIN - De 9h à 13h

Marché traditionnel ²

Place de Garlande - CORBREUSE

19 JUIN



• Concert des élèves suivi de la Fête de la musique

Grange de Malassis
ROINVILLE-SOUS-DOURDAN

Plus d'infos à venir sur : www.mairie-roinville.fr

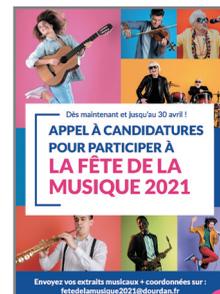
• Fête de la musique ³

DOURDAN

20 JUIN

Jam session

Cour du château - DOURDAN



VACANCES D'ÉTÉ 2021

du 7 juillet au 1^{er} septembre

Les accueils de loisirs

la Garenne, le Diabolo, les Sangliers et la Marelle accueillent vos enfants cet été !

INSCRIVEZ-LES
DÈS MAINTENANT !

ccdh
Communauté de Communes
Dourdannais
en Hurepoix

Avant le 20 juin pour le mois de juillet et avant le 20 juillet pour le mois d'août.

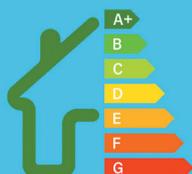
CONTACT

01 60 81 12 20 • loisirs@ccdourdannais.com • www.ccdourdannais.com/

VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR LA

renovation énergétique

DE VOTRE LOGEMENT ?



alec-ouest-essonne.fr

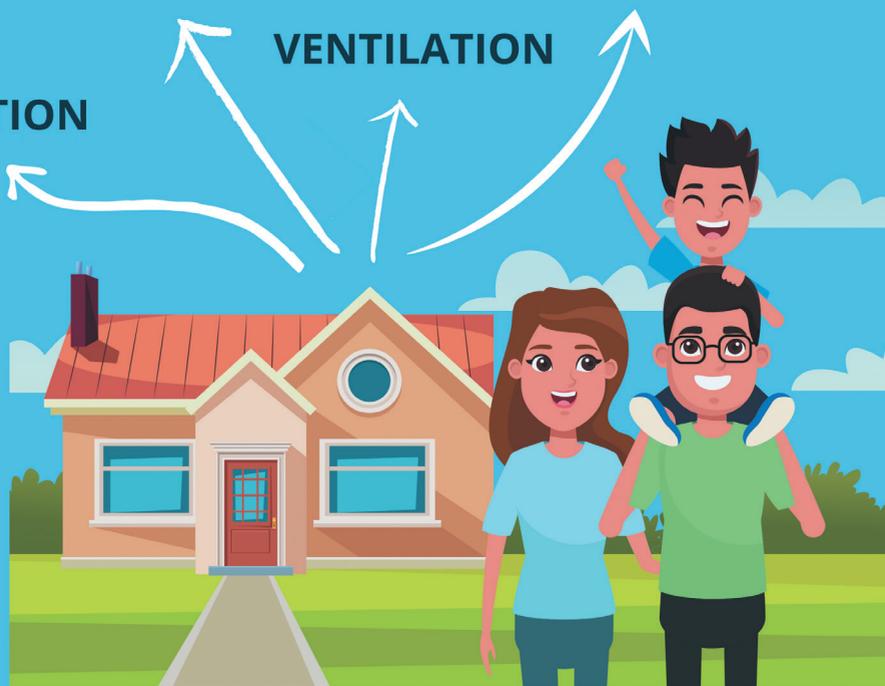
Retrouvez le guide des aides financières

CHAUFFAGE

ENERGIE RENOUVELABLE

VENTILATION

ISOLATION



CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER INFO-ÉNERGIE

01 60 19 10 95



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU DOURDANNAIS EN HUREPOIX. 17, rue Pierre Ceccaldi - 91410 DOURDAN - tél. 01 60 81 12 20.

www.ccdourdannais.com - contact@ccdourdannais.com - Directeur de la Publication : Rémi Boyer - Directrice de la Rédaction : Marie Faujas - Responsable de la Rédaction : Carine Houdouin - Directeur Général des Services : Gaël Kergrach - Rédaction : Marie Faujas, Estelle Combes, Thomas Dippe, Odile Drouen - Conception Graphique et Maquette : Studio Cirsé - Crédits photos : CCDH, Shutterstock - Impression : Serepro Numeric - imprimé sur du papier PEFC - Tirage 14 900 exemplaires - Dépôt légal à parution : 2740-3874 - Tous droits réservés